



Commune de
La Gaude

Service Urbanisme
Tél. 04.93.59.41.48

Nos Réf. : NO-2023/253

ATTESTATION

Je soussigné, Bruno BETTATI, Maire en exercice de la commune de La Gaude, atteste que la commune de La Gaude est propriétaire des parcelles cadastrées section AL n°52 et 70 sur lesquelles se situe pour partie le canal des Iscles dans le secteur de la Baronne sur la commune de La Gaude.

En foi de quoi, la présente attestation a été délivrée, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire
Bruno BETTATI

Vice-président de la Métropole Nice Côte d'Azur
Conseiller régional de la Région SUD PACA